

CE DÉCLARATION DE PERFORMANCES

Conforme au règlement (UE) n°305 du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 2011

DOP N°	DOP-734-03
1 Code d'identification unique du produit:	734 (numéro de recette) 6 à 40 mm (épaisseur)
2 Usage :	Panneaux porteurs à utiliser en milieu sec et en milieu humide
3 Nom et fabricant nom commercial ou marque déposée, et coordonnées du fabricant:	EGGER OSB 3 E0 EGGER Ergo Board EGGER Holzwerkstoffe Wismar GmbH & Co KG Am Haffeld 1 D-23970 Wismar web: www.egger.com SC EGGER România SRL Str. Austriei 2 RO-725400 Rădăuți, jud. Suceava web: www.egger.com
4 néant	
5 Système(s) pour évaluation ou vérification de la constance des performances du produit de construction:	Système 2+
6 Norme harmonisée:	EN 13986:2004+A1:2015
Organisme notifié:	Nr. 0766 eph – Entwicklungs- und Prüflabor Holztechnologie GmbH Zellerscher Weg 24 D-01217 Dresden web: www.eph-dresden.com

7 Performances déclarées:

Spécifications		unité	Gamme d'épaisseurs [mm]					
			> 6 - 10	> 10 - <18	18 - 25	> 25 - 32	>32 - 40	
Résistance à la flexion	selon EN 310 - 0° (axe principal)	N/mm ²	≥ 22	≥ 20	≥ 18	≥ 16	≥ 14	OSB/3 selon EN 300
	selon EN 310 -90° (axe secondaire)	N/mm ²	≥ 11	≥ 10	≥ 9	≥ 8	≥ 7	
Module d'élasticité	selon EN 310 - 0° (axe principal)	N/mm ²	≥ 3500	≥ 3500	≥ 3500	≥ 3500	≥ 3500	
	selon EN 310 -90° (axe secondaire)	N/mm ²	≥ 1400	≥ 1400	≥ 1400	≥ 1400	≥ 1400	

Caractéristiques essentielles		unité	Gamme d'épaisseurs [mm]					Spécifications techniques harmonisées	
			> 6 - 10	> 10 - <18	18 - 25	> 25 - 32	>32 - 40		
Durabilité	Gonflement en épaisseur 24h	%	≤ 15					EN 13986:2004+A1:2015	
	Résistance à la traction transversale	N/mm ²	≥ 0,34	≥ 0,32	≥ 0,30	≥ 0,29	≥ 0,26		
	Résistance à la traction transversale - option 1	N/mm ²	≥ 0,18	≥ 0,15	≥ 0,13	≥ 0,10	≥ 0,08		
	Résistance à la flexion (axe principal) - option 1	N/mm ²	≥ 9	≥ 8	≥ 7	≥ 6	≥ 6		
	Résistance à la traction transversale - option 2 mécanique	N/mm ²	≥ 0.15	≥ 0.13	≥ 0.12	≥ 0.06	≥ 0.05		
			k _{def}	k _{mod permanent}	k _{mod long}	k _{mod medium}	k _{mod short}		k _{mod instantaneous}
		SC1	1,50	0,40	0,50	0,70	0,90		1,10
SC2	2,25	0,30	0,40	0,55	0,70	0,90			
biologique (Classe d'utilisation)		UC 1 & 2							
Émissions de formaldéhyde	selon EN 717-1	ppm	< 0,03 (formaldéhyde pas ajouté) - classe de émission E1						
Émissions de PCP		ppm	< 3,0						
Densité brute		kg/m ³	≥ 600						
Perméabilité de vapeur d'eau	μ (sec / humide)	-	200 / 150						
Conductivité thermique		W/mK	0,13						
Isolation aux bruits aériens	Coefficient d'absorption acoustique	-	0,10 / 0,25 (plage de fréquences 250 - 500 Hz / 1000-2000 Hz)						
	Isolation aux bruits aériens R	dB	R = 13 * lg(m _a) + 14 (en masse m _a , plage de fréquences 1 bis 3 kHz)						
Perméabilité à l'air	selon EN 12114 (à 50 Pa différence de pression)	m/(m ² * h)	NPD						
Comportement au feu *)		classe	Classe revêtement de sol	Épaisseur minimale [mm]					
	sans écart derrière panneaux a,b,e,f	D-s2, d0	D _{fl,s1}	9mm					
	avec un écart fermé ou ouvert ≤ 22 mm derrière l'panneaux c,e,f	D-s2, d0	-	9mm					
	avec un écart fermé derrière l'panneaux a,b,e,f	D-s2, d0	D _{fl,s1}	15mm					
	avec un écart ouvert derrière l'panneaux a,b,e,f	D-s2, d0	D _{fl,s1}	18mm					
	sans limitation e,f	E	E _{fl}	3mm					

Caractéristiques essentielles		unité	Gamme d'épaisseurs [mm]					Spécifications techniques harmonisées
			> 6 - 10	> 10 - <18	18 - 25	> 25 - 32	>32 - 40	
Caractéristique résistance mécanique								EN 13986:2004+A1:2015
Flexion f_m	0° - axe principal	N/mm ²	18,0	16,4	14,8	NPD	NPD	
	90° - axe secondaire	N/mm ²	9,0	8,2	7,4	NPD	NPD	
Traction f_t	0° - axe principale	N/mm ²	9,9	9,4	9,0	NPD	NPD	
	90° - axe secondaire	N/mm ²	7,2	7,0	6,8	NPD	NPD	
Compression f_c	0° - axe principale	N/mm ²	15,9	15,4	14,8	NPD	NPD	
	90° - axe secondaire	N/mm ²	12,9	12,7	12,4	NPD	NPD	
Poussée \perp au plan du panneau f_v	0° - axe principale / 90° - axe secondaire	N/mm ²	6,8	6,8	6,8	NPD	NPD	
Poussée dans le plan du panneau f_r	0° - axe principale / 90° - axe secondaire	N/mm ²	1,0	1,0	1,0	NPD	NPD	
Élasticité moyenne								
Flexion E_m	0° - axe principale	N/mm ²	4930	4930	4930	NPD	NPD	
	90° - axe secondaire	N/mm ²	1980	1980	1980	NPD	NPD	
Traction E_t	0° - axe principale	N/mm ²	3800	3800	3800	NPD	NPD	
	90° - axe secondaire	N/mm ²	3000	3000	3000	NPD	NPD	
Compression E_c	0° - axe principale	N/mm ²	3800	3800	3800	NPD	NPD	
	90° - axe secondaire	N/mm ²	3000	3000	3000	NPD	NPD	
Poussée \perp au plan du panneau G_v	0° - axe principale / 90° - axe secondaire	N/mm ²	1080	1080	1080	NPD	NPD	
	0° - axe principale / 90° - axe secondaire	N/mm ²	50	50	50	NPD	NPD	
Poussée dans le plan du panneau G_r	0° - axe principale / 90° - axe secondaire	N/mm ²	50	50	50	NPD	NPD	
Résistance au poinçonnement		N/mm ²	NPD	NPD	NPD	NPD	NPD	
Caractéristiques de fondation		N/mm ²	EN 1995-1-1, paragraphe 8					
Résistance au contreventement des parois		N/mm ²	EN 1995-1-1					
Aptitude à l'utilisation - mure EN 12871	impact d'un corps mou selon EN 596		Pass					
	épaisseur	mm	≥ 9 mm					
	EGGER Ergo Board selon DIN 4103-1		≥ 12 mm classe d'utilisation 1 et 2					
EGGER OSB 3 E0 Aptitude à l'utilisation - plancher EN 12871, OSB 0° axe principal	catégorie de charge	-		A	A			
	épaisseur	mm		≥ 15	≥ 18			
	portée	mm		≤ 410	≤ 625			
EGGER OSB 3 E0 Aptitude à l'utilisation - toiture EN 12871 (axe principal, 0°)	catégorie de charge	-		H	H			
	épaisseur	mm		≥ 12	≥ 18			
	portée	mm		≤ 625	≤ 833			

8 néant

Les performances du produit identifié aux points 1 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 7.

La présente déclaration de performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 3

Signé pour le fabricant et en son nom par :



Raimund Hagspiel
Head of EBP Technical/ Production



Christoph Pirckmayer
Managing Director Technics/ Production

Wismar / Radauti, 01.05.2023

*) Remarques:

- a Installé sans écart directement sur des produits de classe A1 ou A2-s1, d0 avec une densité brute minimale de 10 kg/m³, ou au moins sur des produits de classe D-s2,d2 avec une densité brute minimale de 400 kg/m³.
- b Il convient d'utiliser un support en matériaux isolants à base de cellulose de classe E ou supérieure, si le montage s'effectue directement derrière le produit dérivé du bois ; ceci ne s'applique toutefois pas aux revêtements de sol.
- c Montage avec écart à l'arrière : le produit dont la face arrière donne directement sur l'espace vide doit être de classe A2-s1,d0 ou supérieure avec une densité brute d'au moins 10 kg/m³.
- d Montage avec écart à l'arrière : le produit dont la face arrière donne directement sur l'espace vide doit être de classe D-s2,d2 ou supérieure avec une densité brute d'au moins 400 kg/m³.
- e Cette classe s'applique également aux panneaux plaqués, mélaminés ou imprégnés de résine phénolique, à l'exclusion des revêtements de sol.
- f Il est possible d'insérer un pare-vapeur d'une épaisseur allant jusqu'à 0,4 mm et d'un grammage allant jusqu'à 200 g/m² entre le produit dérivé du bois et le support en l'absence d'écart.